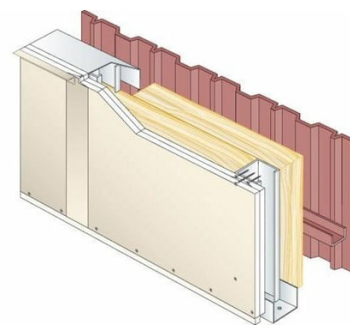


CONTRE - CLOISON PRÉGYMÉTAL SUR MONTANTS - 2 BA18 - M84-35 - LAINE DE VERRE

Contre-cloison constituée par assemblage de deux plaques épaisses PRÉGY de largeur 120cm, vissées sur la même face d'une ossature verticale PRÉGYMÉTAL. Le vide de construction ménagé entre la paroi verticale à doubler et le parement de la contre-cloison permet l'incorporation d'un matelas isolant.



BÉNÉFICE SYSTÈME

Désolidarisation partielle par rapport à la paroi à doubler. Amélioration de l'isolation thermique et acoustique des parois doublées. Limitation des transmissions acoustiques latérales. Habillage et redressement de murs existants.

Le choix de la plaque se fera selon le besoin spécifique de la pièce (Humidité de la pièce).

APPLICATION

Logements. Hôtellerie. Salles de spectacle, écoles de musique, studios d'enregistrement...

Tous locaux nécessitant une isolation acoustique renforcée.

Locaux humides privatifs EB et EB+p avec PRÉGYDRO.

Locaux humides collectifs EB+c avec parement PRÉGYDRO et sous couche PRÉGYTANCHE.

PROPRIÉTÉS

Composition du système	Ossature	Hauteur maximale	Type d'isolant	Références
2 Prégyplac BA18 Std	M84-35	4,85 m	Laine de verre - 45 mm	DTA 9/16-1038

CONFIGURATIONS POSSIBLES DU SYSTÈME

Ossature	Entraxe ossature	Hauteur maximale
accolés	40 cm	4,85 m
accolés	60 cm	4,35 m
simples	40 cm	4,05 m
simples	60 cm	3,65 m